



APESA France

Pour que les idées sombres ne rencontrent pas
des idées fausses

**Aide Psychologique
aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë**



SOMMAIRE

1. GENÈSE	3
2. DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF	4
3. LES OUTILS DEVELOPPÉS PAR APESA FRANCE	5
1. Les Formations	5
2. La fiche alerte numérique	6
3. L'application APESA.....	7
4. LA SÉCURISATION DU DISPOSITIF APESA.....	7
A. La sécurisation juridique	7
B. La sécurisation technique.....	8
C. La sécurisation Humaine	8
D. La sécurisation scientifique	8
5. LES PARTENAIRES D'APESA FRANCE.....	8
6. FINANCEMENT ET SOUTIENS FINANCIERS	9
7. APESA FRANCE EN CHIFFRES	9
A. DATA (septembre 2023).....	9
B. Comparaison des prises en charge entre 2021 et 2022	9
C. Les activités de l'entreprise des entrepreneurs pris en charge.....	10
8. AU-DELÀ DES CHIFFRES, DES TÉMOIGNAGES EMBLÉMATIQUES	10
A. Un entrepreneur en souffrance.....	10
B. Une sentinelle, conseiller de CCI	11
C. Des entrepreneurs ayant bénéficié du dispositif APESA	11



LE DISPOSITIF APESA

Les procédures, les outils juridiques sont efficaces pour contenir et canaliser le chaos des difficultés des entreprises, mais ne le sont pas pour la souffrance simplement humaine de l'entrepreneur, qui peut déboucher sur des « idées sombres ».

Les nombreux professionnels (juges, mandataires, administrateurs, greffiers, experts comptables, avocats, ...) qui interviennent à l'occasion des procédures judiciaires n'ont pas de compétence spécifique en matière psychologique, mais ne sont bien entendu pas indifférents et peuvent donc être des sentinelles efficaces, des relais et déclencher avec l'accord de ces entrepreneurs une alerte vers des psychologues spécialement formés.

Le dispositif APESA permet à tout chef d'entreprise qui en éprouve le besoin de bénéficier d'une prise en charge psychologique, rapide, gratuite, confidentielle et à proximité de son domicile, par des psychologues spécialisés dans l'écoute et le traitement de la souffrance morale, les « idées sombres » provoquées par les difficultés financières de son entreprise.

APESA est un dispositif pragmatique issu de l'institution judiciaire, et s'appuyant sur ses valeurs : la neutralité, l'indépendance et l'équilibre, au service des entrepreneurs en souffrance psychologique.

1. GENÈSE

13 avril 2012 : réunion au Palais de justice de Saintes sur la prévention du suicide en milieu carcéral conduite par le psychologue clinicien Jean-Luc Douillard.

Septembre 2013 : création avec Marc Binné du dispositif APESA au Tribunal de commerce de Saintes et création d'APESA 17 bientôt rejoint par les tribunaux de commerce de Coutances, Cherbourg, la Roche-sur-Yon, Bordeaux, Angoulême.

Septembre 2015 : organisation à Saintes du colloque « la souffrance morale, le droit et les pratiques professionnelles » rassemblant près de 200 universitaires et praticiens spécialistes des procédures collectives.

Janvier 2016 : création d'APESA France.

1^{er} décembre 2016 : signature d'une convention de partenariat entre Harmonie Mutuelle et APESA France.

1^{er} décembre 2018 : signature de l'avenant n°1 à la convention de partenariat triennal entre APESA France, Harmonie Mutuelle et le groupe VYV.



9 juin 2020 : signature d'une convention de partenariat avec la Direction Générale des Entreprises, CMA France, CCI France, Harmonie Mutuelle et APESA France en vue de la création d'un numéro vert national 0805 65 50 50 prorogée par avenants du 18 décembre 2020 et du 3 septembre 2021.

13 octobre 2020 : déclaration de monsieur le Garde des Sceaux Éric Dupont-Moretti à l'occasion du 132^{ème} congrès annuel des greffiers des tribunaux de commerce : « Le dispositif APESA est formidable et je voudrais m'en inspirer pour que le même soutien psychologique soit apporté aux agriculteurs ou aux professions libérales qui relèvent du tribunal judiciaire ».

1^{er} mars 2021 : lancement d'un numéro vert étudiants 0805 65 50 80 en partenariat avec le Conseil Départemental de Charente-Maritime.

15 février 2022 : déclaration de madame Olivia Grégoire, Secrétaire d'État chargée de l'Économie Sociale et Solidaire, « On a essayé de légiférer pour qu'APESA fasse des petits dans toute la France ».

31 mai 2022 : fin du numéro vert d'APESA France.

3 mars 2023 : déclaration de monsieur le Garde des Sceaux Éric Dupont-Moretti au salon de l'agriculture lors de l'annonce de la création des tribunaux des activités économiques : « n'ayez pas peur de la création des tribunaux des activités économiques, car il y a APESA ».

27 juin 2023 : Présentation du dispositif APESA par Mme Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des PME du commerce, de l'artisanat et du tourisme à 29 ministres étrangers lors d'une réunion ministérielle de l'OCDE organisée à Bercy.

2. DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF

Liste des tribunaux de commerce et des tribunaux mixtes de commerce ayant adopté le dispositif APESA (94) :

Bourg-en-Bresse, Manosque, Gap, Antibes, Cannes, Grasse, Nice, Aubenas, Narbonne, Rodez, Marseille, Aurillac, Angoulême, Saintes, Bourges, Saint-Brieuc, Besançon, Chartres, Brest, Quimper, Nîmes, Bordeaux, Béziers, Montpellier, Châteauroux, Tours, Lons-le-Saunier, Dax, Mont-de-Marsan, Blois, St Etienne, Roanne, Nantes, Saint-Nazaire, Orléans, Cahors, Agen, Angers, Reims, Laval, Bar-le-Duc, Lorient, Vannes, Lille Métropole, Valenciennes, Cambrai/Douai, Beauvais, Compiègne, Arras, Boulogne-sur-Mer, Perpignan, Strasbourg, Saverne, Mulhouse, Colmar, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Le Mans, Paris, Versailles, Niort, Amiens, Montauban, Draguignan, Fréjus, Avignon, La Roche-sur-Yon, Poitiers, Limoges, Épinal, Auxerre, Belfort/Montbéliard, Évry, Nanterre, Bobigny, Créteil, Pontoise, Alençon, Bernay, Caen, Dieppe, Évreux, Le Havre, Lisieux, Rouen, Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, Tarascon, Melun, Meaux, Nouméa, Saint-Pierre et Saint-Denis de la Réunion, Fort de France, Cayenne.



3. LES OUTILS DEVELOPPÉS PAR APESA FRANCE

1. Les Formations

Le meilleur moyen de venir en aide à une personne détruite psychologiquement n'est certainement pas de lui demander de se prendre en charge elle-même. Cela suppose donc l'intervention d'un tiers qui rencontrant l'entrepreneur en souffrance même s'il n'est pas psychologue de déclencher une alerte.

Cependant, oser aborder ce sujet intime avec une personne en souffrance suppose de comprendre les mécanismes de la crise suicidaire et ses signaux plus ou moins faibles ou forts. Pour mener à bien cette action, APESA France propose des d'une durée suffisante de 3 heures.

Grâce à une équipe de 6 formateurs, APESA France propose des formations en présentiel, ou en visioconférence sur la détection de la souffrance aiguë et de la crise suicidaire, la compréhension de la crise suicidaire et le déclenchement des alertes par le biais des outils développés par APESA France.



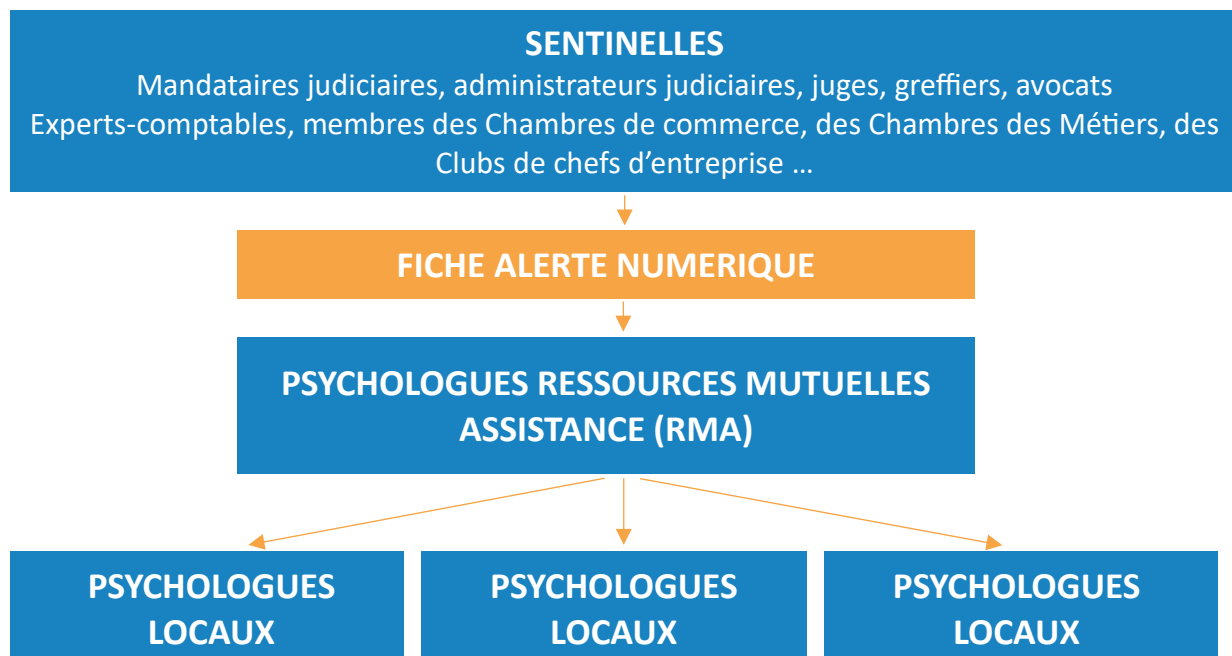
Nombre de personnes formées en 2019 : 542
 2020 : 1 609
 2021 : 1 163
 2022 : 733
 2023 : 690

2. La fiche alerte numérique

On y accède, après une formation organisée par APESA France et la réception des codes d'accès à l'extranet.

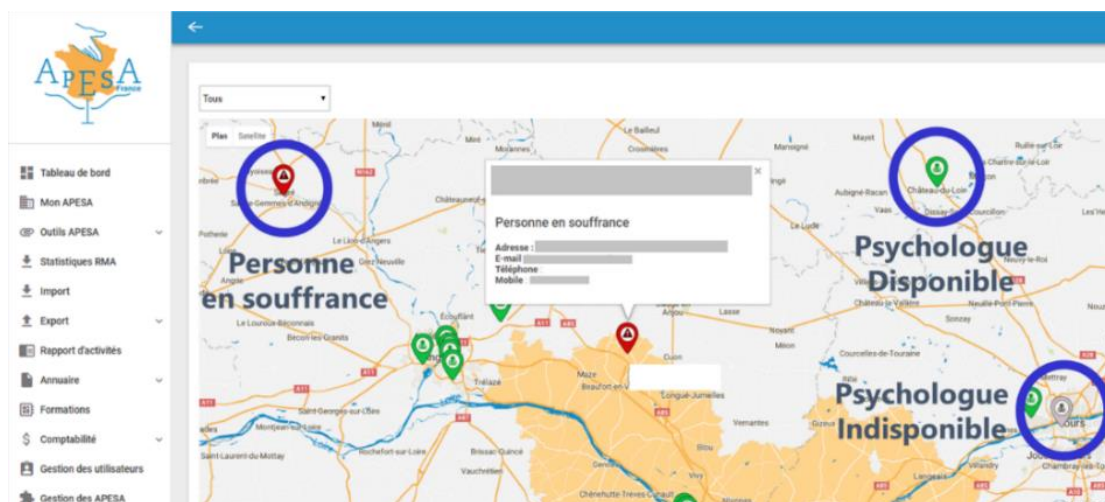
Ci-dessous le circuit d'une alerte :

Déclenchement	Support	Réception de l'alerte	Rappel de la personne	Transmission à un psychologue local	Rappel par le psychologue local	Coût	Paiement
Sentinelles	Fiche alerte	RMA	RMA	RMA	Psychologue du réseau APESA France (5 consultations maximum)	425 €	APESA locale





L'utilisation de la fiche alerte numérique permet la géolocalisation des personnes en souffrance et des psychologues prêts à intervenir.



3. L'application APESA

L'application APESA France permet aux sentinelles dans le cadre de leur mobilité professionnelle de déclencher une alerte au moyen d'une smartphone ou d'une tablette à l'occasion d'une rencontre avec un entrepreneur en souffrance

4. LA SÉCURISATION DU DISPOSITIF APESA

A. La sécurisation juridique

APESA France est une fédération d'associations locales. Le déploiement local d'un dispositif APESA suppose donc :

- Une réunion de présentation du dispositif ;
- Une AG de la juridiction décidant d'adopter le dispositif APESA ;
- Une Convention entre le Tribunal (de commerce ou Tribunal judiciaire) et l'association APESA locale ;
- Une convention entre l'association APESA locale et APESA France ;
- Une convention entre l'association APESA locale et les psychologues ;
- Une convention entre APESA France et les psychologues ;
- La souscription par APESA France d'une assurance responsabilité civile des sentinelles (ALLIANZ) ;
- La mise en œuvre du RGPD.



B. La sécurisation technique

Les différents outils mis en œuvre par APESA France sont portés par les entreprises suivantes :

Site internet et extranet : Liméo interactive <https://limeo.com/>

- Versement des dons en ligne : Stripe
- Création des alias : ovh
- RGPD : M. Guillard Bruno - www.fleepit.com

APESA France applique bien entendu le RGPD, les alertes ne sont déclenchées par les sentinelles qu'après l'acceptation par les entrepreneurs en souffrance du traitement de leurs données.

C. La sécurisation Humaine

La réception centralisée par RMA (Ressources Mutuelles Assistance - <https://www.ressources-mutuelles-assistance.fr/>) des alertes déclenchées par les sentinelles des dispositifs locaux, des appels effectués au numéro vert par les psychologues d'astreinte puis l'orientation des alertes et des appels vers des psychologues locaux aboutis à une excellente articulation du national et du local.

D. La sécurisation scientifique

Le conseil scientifique d'APESA France composé de 44 membres indépendants (<https://www.apesa-france.com/notre-equipe/>) spécialisés dans différents domaines du savoir (juristes, sociologues, philosophes, psychiatres, psychologues, praticiens des procédures collectives, musiciens, photographe), est régulièrement interrogé pour toutes questions déontologiques et conceptuelles.

5. LES PARTENAIRES D'APESA FRANCE

APESA France a mis son expérience et son savoir-faire au service des organisations suivantes qui lui font confiance :

Collectivités locales : association des Maires de Charente-Maritime, Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Région Nouvelle Aquitaine, Région Occitanie

État : ministère de l'économie - DGE

Organisations professionnelles : ASPAJ, OAP, CNCC, CNGTC, CNOEC, CNCJ, CRCC, IFPPC, OEC Paris IDF, PRAGA, URSSAF Rhône-Alpes

Réseau d'entreprises : BIOCOOP

Réseau de cabinets d'experts-comptables : Fimeco-Walter France

Réseaux de soutien aux entreprises : CCI France, CIP National, CMA France



6. FINANCEMENT ET SOUTIENS FINANCIERS

La vie humaine n'a pas de prix mais une prise en charge a un coût, qui est de 425 € en province et de 525 € Paris.

APESA France est une fédération d'associations locales, dont la mission est de faire connaître le dispositif APESA, de l'animer, et de rechercher des fonds destinés à rémunérer les psychologues.

APESA France, membre des associations locales, qui développe tous les outils de structuration, de communication et de déploiement du dispositif bénéficie du soutien financier annuel régulier d'Harmonie Mutuelle qui est son partenaire historique.

APESA France a également bénéficié du soutien financier ponctuel du Groupe Vyv.

7. APESA FRANCE EN CHIFFRES

A. DATA (septembre 2023)

Depuis 2013, alerte après alerte,

94 juridictions sont membres du réseau APESA France

Plus de **5 799** sentinelles & **1 548** psychologues composent le réseau

10 956 alertes ont été reçues

Le nombre de prise en charge s'élève à **6 741**

Le délai de prise en charge est de **17 minutes**

B. Comparaison des prises en charge entre 2021 et 2022

Entre le 31/12/21 et le 31/12/22, les prises en charge ont augmenté de **21,71 %** (soit **231** prises en charge de plus en 2022).

Détail :

Total prises en charge 31/12/21	Homme	Femme	Total prise en charge 31/12/22	Homme	Femme
1064	660	404	1295	801	494
	62,03 %	37,97 %		61,85 %	38,15 %



C. Les activités de l'entreprise des entrepreneurs pris en charge

Gastronomie ; Hôtellerie ; Artistique ; Thérapeute ; Sous-traitance ; Restauration ; Location ; Location ; Salon de coiffure ; Magasin prêt à porter ; Produits touristiques ; Coiffure ; Évènementiel ; Consulting ; Centre de rééducation ; Fleuriste ; Restauration monuments funéraires ; Esthétique ; Service et accompagnement à domicile ; École atelier arts ; Cordonnerie à la cloche ; Ébénisterie ; Logiciel ; Artisan ; Agence immobilière ; Vente de parfums ; Pâtisserie-Chocolatier ; Créateur de vêtements ; Café-brasserie ; Commerçant ; Vente de produits sur les marchés ; Agent commercial dans vins et spiritueux ; Cafétéria école ingénieur ; Distribution alimentaire ; Camping ; Bowling ; Artisan ; Promo gastronomiques ; Autoentrepreneur médiation et conseil ; Maçonnerie ; Entreprise de transport ; Salon d'esthétique et manucure ; Edition de presse ; Agencement cuisine ; Conseil en entreprise ; Commerçant ; Café-restaurant ; Auto-école ; Couture ; Conseil informatique ; Bijouterie ; Pédicure-podologue ; Formatrice et consultant en entreprise ; Prêt à porter ; Maison d'édition et pub ; Import-Export informatique et Restauration ; Formation en communication ; Montage de gaines de ventilation ; Autoentrepreneur conseil en aéronautique et logiciels ; Menuiserie ; Consulting ; SPA et hébergement ; Réparation téléphones ; Entretien espaces verts ; Start up ; Transformation de matières organiques et énergie verte ; Chambres d'hôte ; Crèche ; Joaillerie ; Coursier ; Couturière ; Plombier ; Médecin ; AMP ; Sécurité ; Bâtiment ; Évènementiel ; Négoce en vin et spiritueux ; Exploitation viticole ; Taxi ; Tourisme ; Brocanteur ; Serrurerie-métallurgie ; Aide médicale ; Entreprise de rénovation ; Commerciale ; Scénographie et graphisme informatisé ; Animation en milieu scolaire ; Service à la personne ; Audiovisuel ; Bien-être ; Architecte d'intérieur ; Ramonage ; Visuel design ; Informatique ; Gestion d'hébergement ; Libérale ; Couvreur ; Toilettage chiens ; Domaine équestre ; Parc de loisirs ; Galerie d'art ; Électricien ; Boulangerie ; Salles de sport ; Professeur de danse ; Paysagiste ; Céramiste ; Prothésiste dentaire ; Photographe ; Infirmière libérale ; Pressing ; Transport routier ; Assistance administrative ; Plomberie chauffage ; Dessinatrice de mode ; Recherche développement électronique et informatique.

8. AU-DELÀ DES CHIFFRES, DES TÉMOIGNAGES EMBLÉMATIQUES

A. Un entrepreneur en souffrance

« Je m'appelle Bruno, je suis un entrepreneur en faillite. J'ai toujours travaillé sans l'aide ni le soutien de personne. Aujourd'hui, je suis acculé par mes nombreux créanciers, par l'État, par l'URSSAF, par tout le monde au fond et je sais qu'il n'y aura pas d'issue.

J'ai froidement et définitivement décidé de me suicider, partir serait pour moi un soulagement immense. Toutefois, j'ai une femme et une petite fille que je voudrais protéger avant de partir. C'est là que j'ai besoin de votre aide. Comment faire pour qu'une fois parti, ces dernières puissent conserver le toit où nous vivons ou une rente quelconque... ? »



B. Une sentinelle, conseiller de CCI

« J'ai eu une personne ayant des difficultés d'entreprise. Après m'avoir expliqué les faits, elle est partie sur son histoire personnelle et l'enchaînement de drames personnels. Elle s'est mise à pleurer. J'ai regretté de ne pas lui avoir dit qu'elle pouvait pleurer et que cela pourrait lui faire du bien, pensant que ce n'était de mon ressort alors qu'il s'agit juste d'humanité. Suite à notre appel, je lui ai transmis les coordonnées de la cellule de prévention du tribunal, les coordonnées d'APESA et indiqué de se rapprocher de son expert-comptable.

J'ai contacté APESA car je ne savais pas comment agir face à la détresse que j'avais ressentie. APESA m'a indiqué que je pouvais lui demander si elle souhaitait être appelée. J'ai dit que ce n'était pas mon métier que d'être « intrusive » sur sa vie privée et que je ne savais pas faire. APESA m'a dit que si je ne le faisais pas, personne le ferait et que la personne « prendrait » positivement le fait d'être appelée.

C'est alors ce que j'ai fait : la personne m'a de nouveau exprimé les difficultés de l'entreprise et ses solutions, je lui ai alors dit que j'ai ressenti sa détresse lors de notre premier appel et lui ai demandé si elle souhaitait être appelé par APESA. Elle a répondu positivement.

Quelques temps après, je lui ai demandé si elle avait eu contact le d'APESA et elle m'a dit que oui et que ça lui avait fait du bien de parler. Je sais donc maintenant que mon rôle est aussi de détecter la détresse, de poser des questions et de proposer des solutions aussi en terme psychologique ».

C. Des entrepreneurs ayant bénéficié du dispositif APESA

« J'ai été agréablement surpris par la rapidité de prise en charge après que le tribunal de commerce m'ait parlé de ce nouveau dispositif : une psychologue m'a proposé un rendez-vous dans les jours suivants. Être contacté aussi vite par une personne que je ne connaissais pas et qui m'a écouté fut un grand soulagement. Il est difficile de trouver les mots pour qualifier le mieux-être que cela m'a apporté, mais derrière tout cela, **j'ai compris qu'enfin, je n'étais plus seul...** Me sentant en confiance et sorti de l'isolement, il ne m'a pas été difficile d'exposer à la psychologue dès mon premier rendez-vous mes difficultés et les idées noires qui ont traversé mon esprit. Cette professionnelle m'a bien expliqué les sujets sur lesquels nous allions travailler. J'en suis sorti très apaisé et plus confiant que jamais puisqu'elle m'a dit que j'allais **me reconstruire et rebondir**. Désormais, j'ai bien mieux conscience de ce qu'il m'arrive et, surtout, **je n'ai plus à en avoir honte. Je vais reconquérir l'espace professionnel qui est le mien**, reprendre ma place. Le métier de plombier est pour moi l'un des plus beaux métiers du monde et je vais prouver à certaines personnes qui m'ont causé des problèmes que je suis toujours là. Je ne vous remercierai jamais assez. **Je n'aurais pas fait moi-même la démarche de m'adresser à un psychologue, alors que j'en avais tellement besoin...** »

« Si APESA n'avait pas été là, je ne serai plus là ».

Marc BINNIÉ

Greffier associé du Tribunal de Commerce de saintes
Président d'APESA France - Co-fondateur du dispositif APESA
05 46 93 30 67
mbinnie@apesa-france.com



**Aide Psychologique
aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë**